

Mobilisons-nous contre le projet de loi Logement du gouvernement

Locataires,

Après la baisse des APL en 2017 le gouvernement s'attaque une nouvelle fois au logement social et à ses occupants,

par

l'application d'un surloyer (SLS) dès le premier euro de dépassement des plafonds de ressources,

et en remettant en cause le droit au maintien dans les lieux pour bon nombre de locataires.

Toutes ces mesures visent

à augmenter

les montants du SLS et le nombre des occupants

qui vont y être soumis,

et à précariser les locataires

quant à leur droit de rester dans leur logement.

C'est la mixité sociale sur les immeubles qui est en cause. Ce n'est pas acceptable!

Toutes les organisations de locataires s'opposent à ce projet de loi.

Avec le SLC-CSF

qui est intervenu auprès des sénateurs et députés parisiens pour qu'ils refusent ces mesures gouvernementales,

Locataires,

Agissez et dites non à ces mesures.

(cf. modèle de lettre aux sénateurs et députés au verso)

Ensemble défendons nos droits!

Modèle de lettre aux sénateurs et députés parisiens

Nom et prénom :

Mail:
Objet : Projet de loi relatif au développement de l'offre de logements abordables
Madame/Monsieur le/la sénateur-trice, Madame/Monsieur le/la député-e,
En tant que locataire parisien.ne du logement social, je tiens à vous faire part de ma vive inquiétude et à vous alerter sur la gravité de certaines mesures du projet de loi relatif au développement de l'offre de logements abordables dont vous aurez à débattre à compter de la mi-juin.
En effet, ce texte, particulièrement grave de conséquences pour les Parisiens

Si ces mesures venaient à être adoptées et mises en œuvre, je serais, comme les autres Parisiens dans mon cas, dans l'impossibilité de me loger dans le parc privé compte tenu de la tension actuelle qui règne à Paris et du niveau de loyer qui y est pratiqué.

dépassement des plafonds (PLS) de 20% ou de détention de patrimoine.

comme moi qui sont loin d'être riches, prévoit le paiement du supplément de loyer de solidarité (SLS) dès le premier euro de dépassement des plafonds de ressources du logement social. Il prévoit également la résiliation de notre bail en cas de

De plus, loin de résoudre la crise du logement, ces mesures ne feront que dégrader un peu plus notre pouvoir d'achat, et plus globalement la mixité et la cohésion sociale dans nos immeubles et dans nos quartiers parisiens.

Aussi, j'en appelle à votre soutien et vous demande d'intervenir pour que ces mesures ne soient pas adoptées.

En espérant que ma lettre retiendra toute votre attention, et dans l'attente de vous lire ou de vous rencontrer, je vous prie d'agréer, Monsieur/Madame le/la sénateur-trice/député-e, l'expression de ma sincère considération.

Signature: